MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : CROIX-MOLIGNEAUX

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Médard

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Médard

Protection : classement

Arrêté : classement le 05/08/1922

Étendue de la protection : Porche latéral Sud : classement par arrêté du 5 août 1922

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.